

AVIS AUX USAGERS

Le 7 décembre 2007

OBJET : Tarifs de l'Administration de pilotage des Grands lacs en 2008

Madame, Monsieur,

Le conseil d'administration de l'Administration de pilotage des Grands lacs (APGL), lors de sa dernière réunion, s'est entendu sur une hausse des tarifs de pilotage de 4 % en 2008 et en 2009. Cette hausse rapportera à l'Administration des revenus supplémentaires de 700 000 \$ pendant ces deux années. L'Administration pourra ainsi se maintenir au seuil de rentabilité, et diminuer de 1 million de dollars sa dette accumulée. La majoration de 2 % introduite en 2006 sera maintenue en 2008, mais en raison des résultats positifs des derniers exercices financiers, elle sera retirée en 2009. Au départ, on envisageait de garder cette majoration en vigueur pendant 7 ou 8 ans, mais grâce au volume de trafic et aux mesures de réduction des dépenses en place depuis 2005, on anticipe maintenant pouvoir la retirer plus tôt que prévu. Les augmentations réelles seront donc de 4 % en 2008 et de 2 % en 2009.

L'Administration a mis la majeure partie de ses revenus à l'abri des effets de l'augmentation de la valeur du dollar canadien au cours des deux dernières années, mais a encore plus d'un million de dollars de revenus qui sont facturés en devise américaine par nos homologues à Duluth. Cet accord à long terme a été établi dans un *Protocole d'arrangement* avec les gouvernements américain et canadien et ne peut pas être modifié en temps voulu; sur le million de revenus en dollars américains, l'APGL a donc un manque à gagner de 200 000 \$ par rapport au budget, étant donné la dépréciation de 15 % du dollar américain par rapport à la devise canadienne au cours des 12 derniers mois. Cette diminution, répartie sur tous les revenus de l'Administration, équivaut à un rajustement de tarif de 1 %. Le reste des 4 % d'augmentation est attribuable aux augmentations du coût de la vie auxquelles doit faire face l'Administration, en ce qui a trait aux salaires et aux frais d'exploitation.

Au cours des deux dernières années, l'Administration a diminué de près de 1,5 million ses besoins de financement externe et prévoit une encaisse positive d'ici 2009. Pendant la même période, elle a investi plus de 400 000 \$ pour équiper tous ses pilotes de systèmes portables de navigation à la fine pointe de la technologie; ces systèmes ont augmenté le niveau de sécurité et diminué les retards associés au mauvais temps ou au trafic. Cet investissement et la réduction des besoins de financement externe ont été financés par des tarifs de pilotage toujours concurrentiels, et les plus bas au Canada.

L'Administration prévoit publier la hausse des tarifs au début du mois de janvier 2008, et aimerait connaître vos opinions et vos commentaires sur le présent avis ou sur toute autre de ses activités.

Pour plus d'information, veuillez contacter le trésorier de l'Administration, monsieur Réjean Ménard, qui se fera un plaisir de vous faire parvenir une trousse documentaire sur les statistiques des finances et des opérations.

Je vous remercie de votre collaboration à ce propos, et je serai heureux de recevoir vos commentaires.

Le directeur général,

Robert F. Lemire

Cornwall (Ontario)